



Problème sav qui ne veut pas me croire

Par **Rocancourt**, le 21/05/2010 à 08:50



Bonjour,

J'ai acheté une paire d'enceinte de grande marque Française à 1600€ la paire le 29.04.2010. Une semaine après environ, je fais échanger une sur les deux pour un problème d'ébénisterie par le revendeur sans souci.

Mon problème est que la deuxième a un souci aussi, elle a comme un choc sur le côté face que je n'avais pas détecté, et ce choc n'a pas pu être commis par moi car sa aurai endommagé la parti gloss ou le haut parleur juste à coté, cela a du se passer avant l'assemblage de l'enceinte.

Qu'est il possible de faire? Expertise pour prouver que ce n'est pas moi, je sais pas. Car à 800€ l'enceinte je suis bien énervé.